

Fever

**Radiateur à véritable Inertie Fonte®
Programmable**



ORIGINE
FRANCE®
GARANTIE

BVCert. 6020118



Notice d'Utilisation

Installation, Utilisation et Bon de Garantie
(à lire attentivement avant toute opération et à conserver)

	- Sommaire & Avant propos	page 2
	- Sécurité	page 2/3/4
	- Installation et fixation	page 5
1.	- Raccordement électrique	page 6
2.	- Comment utiliser votre appareil	page 7
3.	- Conseils / Entretien	page 17
4.	- Aide aux diagnostics	page 18
5.	- Caractéristiques	page 18
6.	- Identification de votre appareil	page 19
	- Garanties	page 20

AVANT PROPOS :

- Vous venez d'acquérir ce Radiateur à Véritable Inertie Fonte® Programmable Fever d'Airélec et nous vous remercions de ce choix, témoignant ainsi de votre confiance.
- Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction.
- Il est important de bien lire cette notice en entier avant l'installation et la mise en route de votre appareil.
- Il est recommandé de conserver cette notice, même après installation de votre appareil.



Lire attentivement la notice (*) d'installation et d'utilisation, notamment les consignes ci-dessous.



Sécurité

ATTENTION - Certaines parties de ce produit peuvent devenir très chaudes et provoquer



**Caution, hot surface
Attention surface très chaude.**

des brûlures. Il faut prêter une attention particulière en présence d'enfants et de personnes vulnérables.

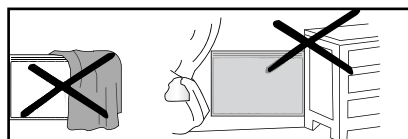
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

- Il convient de maintenir à distance les enfants de moins de 3 ans, à moins qu'ils ne soient sous une surveillance continue.
- Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans doivent uniquement mettre l'appareil en marche ou à l'arrêt, à condition que ce dernier ait été placé ou installé dans une position normale prévue et que ces enfants disposent d'une surveillance ou aient reçu des instructions quant à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et en comprennent bien les dangers potentiels.
- Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans ne doivent ni brancher, ni régler ni nettoyer l'appareil, et ni réaliser l'entretien de l'utilisateur.

- Si l'appareil est recouvert, il y a risque de surchauffe. Le logo ci-dessus rappelle ce risque.



- Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obstruer les entrées ou les sorties d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil.

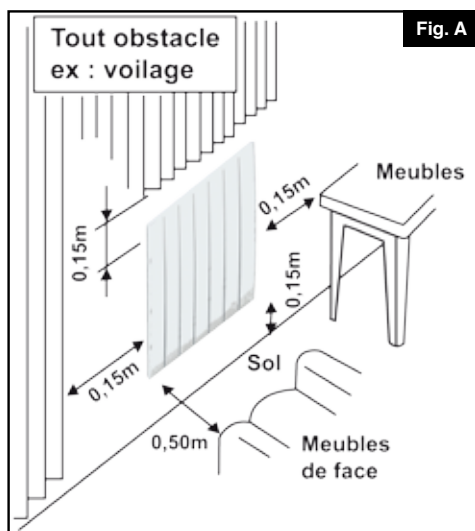


- Veillez à ne rien introduire dans l'appareil.

- Le raccordement électrique de cet appareil doit impérativement être effectué hors tension par une personne qualifiée.

- Toutes les interventions sur les appareils doivent être effectuées hors tension et par un personnel qualifié et agréé.

- L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.



L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant.

- Respecter les distances minimum d'installation au sol, aux parois, aux meubles, etc... (Fig. A).

- L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA, notamment dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.

- L'appareil peut être installé dans le volume 2 ou 3 des salles d'eau (Fig.B).

- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

- Éviter d'installer l'appareil dans un courant d'air susceptible de perturber sa régulation.

- Cet appareil de chauffage électrique direct est destiné à assurer le chauffage d'ambiance des locaux de type habitat ou assimilables, individuels ou collectifs, neufs ou existants.

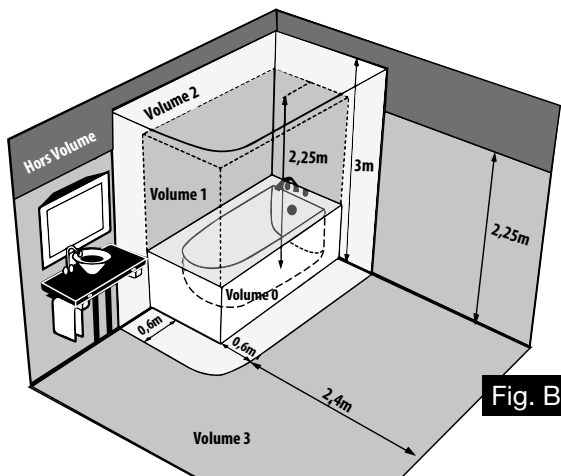


Fig. B

Installation des appareils

L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).

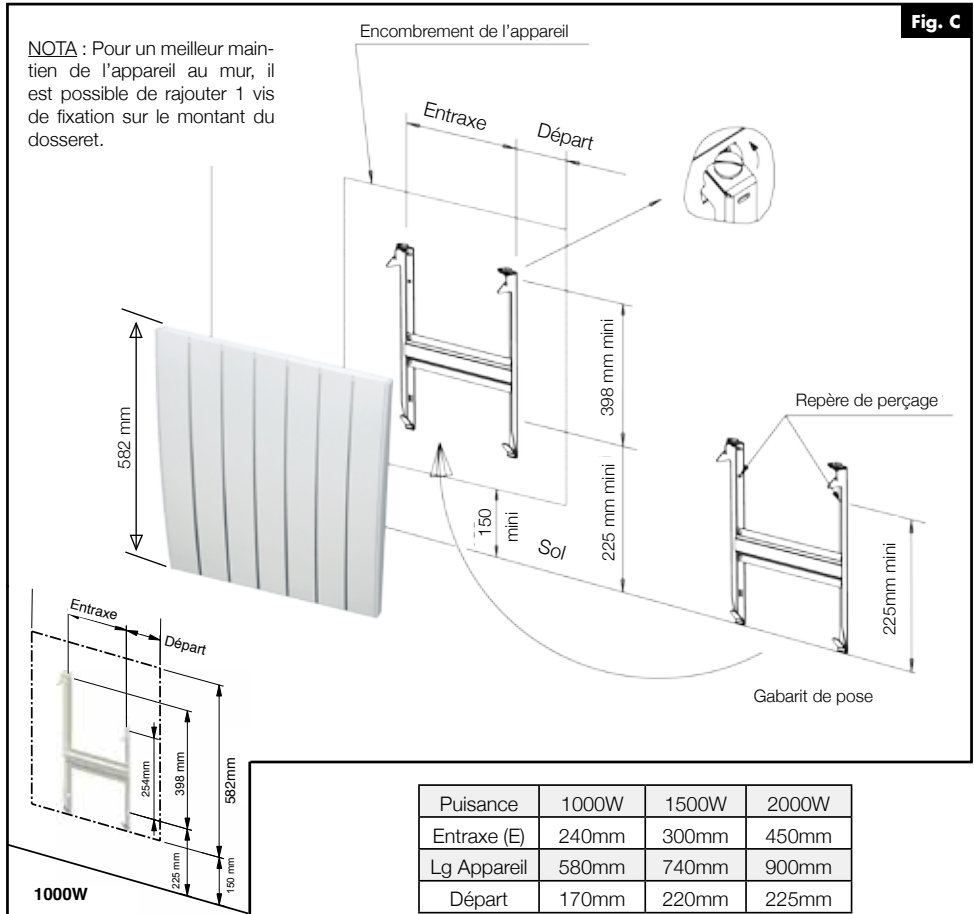
(*) La présente notice a été établie au moment de la fabrication de l'appareil et conformément aux normes en vigueur à cette date.

La société se réserve le droit de modifier à tout moment la notice d'installation et d'utilisation afin de prendre en compte les normes et l'évolution de celles-ci.

INSTALLATION ET FIXATION

Fig. C

NOTA : Pour un meilleur maintien de l'appareil au mur, il est possible de rajouter 1 vis de fixation sur le montant du dossier.



CONSEILS : Pour faciliter l'obtention de la cote minimale de 150 mm (bas de l'appareil par rapport au sol) il suffit de placer le dossier contre le mur, pattes inférieures posées au sol, pour avoir grâce aux trous servant de gabarit de pose, la position des trous de perçages inférieurs - Fig. C.

- 1 - Déverrouiller le dossier en agissant à l'aide d'un tournevis sur les verrous dans le sens des aiguilles d'une montre puis ôter le dossier de l'appareil (Fig.C).
- 2 - Fixer le dossier sur la paroi à l'aide de 4 vis minimum (diam. 6 mm) en s'assurant de l'orienter dans le bon sens et à la bonne hauteur (Fig. C).
- 3 - Positionner l'appareil sur les pattes inférieures du dossier et le redresser jusqu'à son emboîtement dans le dossier.
- 4 - Reverrouiller le dossier en agissant à l'aide d'un tournevis sur les verrous dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (Fig. C).

1 - RACCORDEMENT ELECTRIQUE



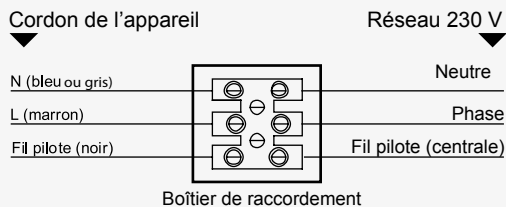
Veillez lire attentivement les règles de sécurité avant le raccordement de l'appareil.

- L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).

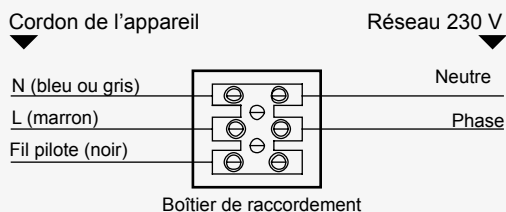
- Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes de la boîte de raccordement murale.

Schéma de raccordement

AVEC UTILISATION DU FIL PILOTE



SANS UTILISATION DU FIL PILOTE



Mode	Signal à transmettre	Mesure par rapport au neutre
Confort	—	0 Volt
Eco	~	230 Volts
Hors-gel	⌒	115 Volts négatif
Arrêt Chauffage	⌒	115 Volts positif
Conf. -1°C	^{3s} ⌒ ^{297s}	230 Volts/3s
Conf. -2°C	^{7s} ⌒ ^{293s}	230 Volts/7s

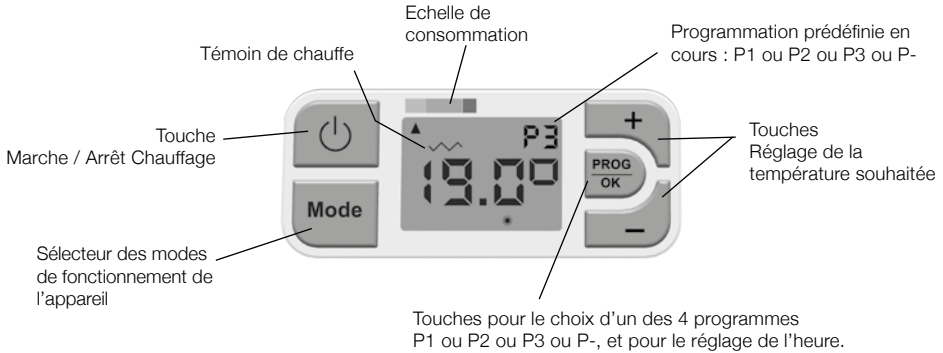
RESPECTER LE SENS DE BRANCHEMENT :

MARRON = PHASE,
BLEU ou GRIS = NEUTRE,
NOIR = FIL PILOTE

Le fil noir ne doit en aucun cas être raccordé à une borne de terre ou au fil VERT / JAUNE.

NOTA : Les ordres de programmation sont distribués par les signaux ci-dessus, mesurés par rapport au Neutre.

2 - COMMENT UTILISER VOTRE APPAREIL



1- MISE EN MARCHÉ DE L'APPAREIL :

Nota : A la première mise sous tension de l'appareil, celui-ci est par défaut en position arrêt chauffage, écran éteint.



Pour la mise en marche, un appui bref sur la touche Marche / Arrêt chauffage et l'écran affiche alors la température de confort souhaitée soit 19.0°.

2- ARRÊT CHAUFFAGE DE L'APPAREIL :

Pour l'arrêt de la fonction chauffage de l'appareil, un nouvel appui bref sur la touche Marche / Arrêt chauffage et l'écran s'éteint.



Nota : l'appareil conserve toutefois vos réglages en mémoire.

3- REGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE CONSIGNE :

Par les touches + et -, vous pouvez fixer vous-même votre température de consigne souhaitée (exemple ci-contre), de 0,5°C en 0,5°C.



Fermer les portes de la pièce et attendre quelques heures pour que la température se stabilise à la valeur souhaitée.

Si la température obtenue ne vous convient pas, augmenter + ou diminuer - la valeur de la consigne comme vous le désirez.



Attendre de nouveau quelques heures pour vérifier la valeur de la température de confort.

Conseil : pour une meilleure harmonie de votre rythme de vie, nous vous proposons de laisser la température de consigne à 19.0°.

4- DEROGATION EN MODE ECONOMIQUE « ECO » :



En cas d'absence de courte durée (+ de 2h), il est conseillé, pour un maximum d'économie, d'utiliser ce mode de fonctionnement. Cette position économique provoque un abaissement de la température de la pièce de 3,5.°C environ par rapport à la température de consigne. Pour cela :

Appuyez sur la touche Mode jusqu'à ce que l'afficheur vous indique la position Economique «ECO» choisie. (Figure ci-contre)

Il est possible de visualiser la consigne ECO par un appui bref sur une des deux touches + ou -
Pour modifier la température ECO : en mode ECO, appuyez pendant 3 secondes sur la touche Mode et la consigne ECO clignote.

La modification est alors possible à l'aide des touches + ou - .

Appuyez sur la touche Mode pour valider.

5- DEROGATION EN MODE HORS-GEL :



En cas d'absence de longue durée (+ de 24h), ce mode de fonctionnement permet de maintenir la température de la pièce à environ 7°C. Vous avez alors un maximum d'économie sans risque de gel. Pour cela :

Appuyez sur la touche Mode jusqu'à ce que l'afficheur vous indique la position Hors-Gel « HG » choisie.

6- COMMENT VERROUILLER LES COMMANDES :

Vous avez la possibilité de verrouiller le clavier du boîtier de commande. Pour cela :

Vous avez choisi par exemple le mode Hors Gel « HG », appuyez sur les touches + et – en même temps pendant environ 3". Le clignotement de l'afficheur vous indiquera le verrouillage du clavier.



Si vous appuyez sur n'importe quelle touche du clavier, l'afficheur vous signalera par le symbole « NON » l'impossibilité de prendre en compte votre demande.

Pour supprimer le verrouillage du clavier, faites l'opération inverse.

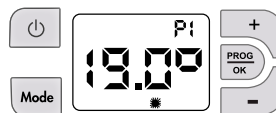


7- MODE DE FONCTIONNEMENT « PROGRAMMATION PREDEFINIE » P1 ou P2 ou P3 ou P- :

Ce mode permet le fonctionnement automatique journalier de votre appareil de chauffage soit en consigne Confort, soit en consigne Eco.

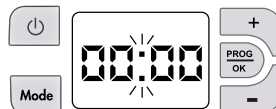
Pour cela :

Quelque soit le mode de fonctionnement en cours, l'appui pendant 3s sur la touche PROG/OK permettra d'assurer un programme à chaque jour de la semaine.


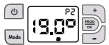

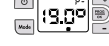





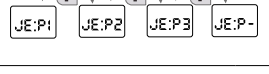
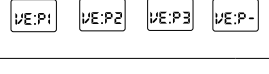
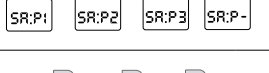

RAPPEL :

- Dans tous les cas, pour pouvoir utiliser les programmes prédéfinis, vous devez régler l'heure et le jour de votre appareil (réglage usine 00:00). Pour cela, reportez-vous au sous-chapitre 9 réglage de l'horloge.
- En cas de coupure de courant supérieure à 12 heures, vous devez aussi remettre à l'heure votre appareil.



SIGNIFICATION DES PROGRAMMES P1 OU P2 OU P3 OU P-

Programme prédéfini affiché	Choix	Signification
	P1	Le programme P1 vous permet d'avoir la température de consigne Confort le matin de 6h à 8h et le soir de 17h à 23h.
	P2	Le programme P2 vous permet d'avoir la température de consigne Confort le matin de 6h à 8h, le midi de 11h30 à 13h30 et le soir de 17h à 23h.
	P3	Le programme P3 vous permet d'avoir la température de consigne Confort le week-end de 8h à 23h.
	P-	Le programme P- vous permet de personnaliser la température de consigne, suivant vos besoins, sous 3 plages horaires différentes.

Choix du programme	Jour	Signification	
	Lundi = LU	Avec les touches + ou -, vous pouvez choisir le programme prédéfini.	Valider par la touche PROG/OK
	Mardi = MA	Avec les touches + ou -, vous pouvez choisir le programme prédéfini.	Valider par la touche PROG/OK
	Mercredi = ME	Avec les touches + ou -, vous pouvez choisir le programme prédéfini.	Valider par la touche PROG/OK
	Jeudi = JE	Avec les touches + ou -, vous pouvez choisir le programme prédéfini.	Valider par la touche PROG/OK
	Vendredi = VE	Avec les touches + ou -, vous pouvez choisir le programme prédéfini.	Valider par la touche PROG/OK
	Samedi = SA	Avec les touches + ou -, vous pouvez choisir le programme prédéfini.	Valider par la touche PROG/OK
	Dimanche = DI	Avec les touches + ou -, vous pouvez choisir le programme prédéfini.	Valider par la touche PROG/OK

Retour à l'affichage de la température de consigne

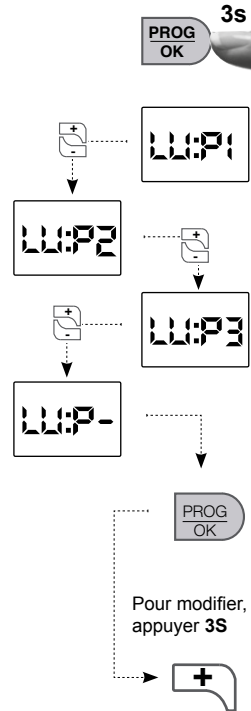
Nota : Si aucune action sur les touches + et - pendant 15 secondes, l'afficheur revient à sa position initiale soit 19.0.

MODE DE FONCTIONNEMENT « PROGRAMMATION A LA CARTE » P- :

Ce mode permet le fonctionnement automatique journalier de votre appareil de chauffage soit en consigne Confort, soit en consigne Eco. Pour cela :

Quelque soit le mode de fonctionnement en cours, :

- Appuyer pendant 3s sur la touche PROG/OK
- Appuyer sur la touche + ou - pour choisir le programme «P-»
- Valider par PROG/OK.
- Pour modifier ou établir le programme à la carte, appuyer 3s sur la touche + et reportez-vous à l'exemple page suivante.
- vous pouvez ainsi définir vous même votre programme à la carte. Voir exemple page suivante.



RAPPEL :

- Dans tous les cas, pour pouvoir utiliser les programmes prédéfinis, vous devez régler l'heure et le jour de votre appareil (réglage usine 00:00). Pour cela, reportez-vous au sous-chapitre 9 réglage de l'heure.
- En cas de coupure de courant supérieure à 12 heures, vous devez aussi remettre à l'heure votre appareil.

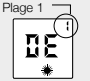
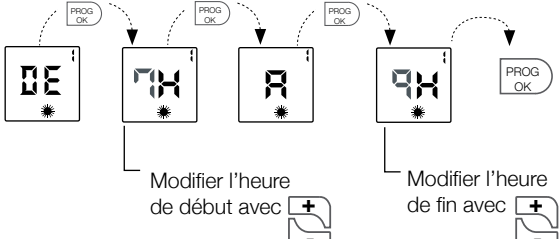


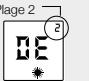
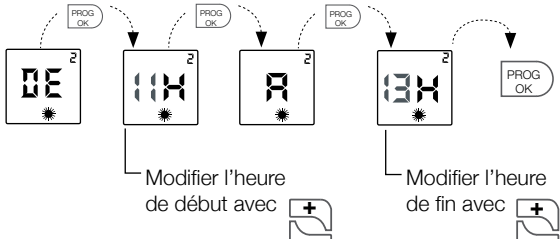


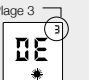
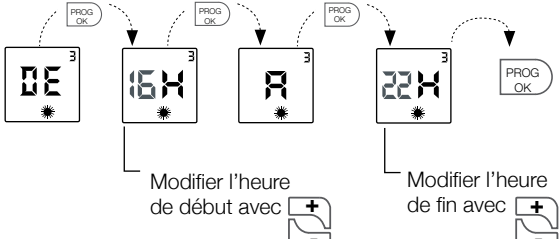




Nota :

- Si aucune action sur les touches + et - pendant 15 secondes, l'afficheur revient à sa position initiale.
- Lors de la 1ère utilisation de l'appareil, sortie d'usine, aucune plage horaire n'est définie. L'écran affiche «- -» pour les 3 plages horaires.

COMMENT ÉTABLIR LE PROGRAMME A LA CARTE ?

Prenons l'exemple pour le **LUNDI «LU : P- »**, nous souhaitons avoir la température de consigne Confort sous 3 plages horaires différentes : le matin de **7h à 9h**, le midi de **11h à 13h** et le soir de **16h à 22h**.

de 7h à 9h	Choix : page 1	Résultat
<p>Vous êtes dans le programme à la carte «P-», voir page 11 pour l'activer</p> 	 <p>Modifier l'heure de début avec </p> <p>Modifier l'heure de fin avec </p>	<p>La plage horaire n°1 de 7h à 9h est validée, vous passez automatiquement à la plage horaire n° 2</p>
<p>de 11h à 13h</p> 	 <p>Modifier l'heure de début avec </p> <p>Modifier l'heure de fin avec </p>	<p>La plage horaire n°2 de 11h à 13h validée, vous passez automatiquement la plage horaire n°3</p>
<p>de 16h à 22h</p> 	 <p>Modifier l'heure de début avec </p> <p>Modifier l'heure de fin avec </p>	<p>La plage horaire n°3 de 16h à 22h est validée, vous passez automatiquement au mardi : MA : P-</p>

- Procédez de la même manière pour tous les jours de la semaine, soit en conservant le programme que vous avez définie précédemment ou en le modifiant.
- Valider par PROG/OK.
- Pour le dernier jour de la semaine (soit le dimanche «DI»), après validation des plages horaires, retour à l'affichage de la température de consigne.

8- AFFICHAGE DE L'HEURE :

Appuyer brièvement sur la touche PROG/OK pour afficher l'heure en cours.



9- MISE A L'HEURE DE L'HORLOGE ET DU JOUR :

A- Réglage de l'heure :

Appuyer pendant 3s sur la touche PROG/OK pour entrer dans le menu de programmation.

Appuyer une 2ème fois pendant 3s sur la touche PROG/OK permet la mise à l'heure de l'horloge. L'heure s'affiche en clignotant.



Modifier l'heure avec les touches + et - et valider avec la touche PROG/OK.



Modifier les minutes avec les touches + et - et valider avec la touche PROG/OK.



B - Réglage du jour :

Modifier les jours de la semaine (JO : LU = lundi, JO : MA= mardi, JO :ME= mercredi, etc...) avec les touches + et -.

Valider par la touche PROG/OK.



10- MODE DE FONCTIONNEMENT « AUTO » :

Ce mode permet le fonctionnement automatique (par fil pilote) de votre appareil de chauffage par l'intermédiaire d'une centrale de programmation ou d'un gestionnaire d'énergie. Pour cela :



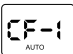


Appuyez sur le sélecteur Mode jusqu'à ce que l'afficheur vous indique la position P1 ou P2 ou P3 ou P- choisie, (exemple figure ci-contre)



Puis appuyer de nouveau pendant 3s sur Mode pour activer la fonction « auto », (exemple figure ci-contre).





TABLEAU RECAPITULATIF DES MODES DE PROGRAMMATION D'UNE CENTRALE DE PROGRAMMATION OU D'UN GESTIONNAIRE D'ENERGIE :

Ordres envoyés par le système de programmation	Ordres affichés par l'écran à cristaux liquides	Résultat obtenu
Si arrêt chauffage		Arrêt instantané du chauffage de l'appareil.
Si Eco.		Abaissement de la température de 3,5°C par rapport à la position Confort ou selon votre choix.
Si Conf-1		Abaissement de la température de 1°C par rapport à la position Confort.
Si Conf-2		Abaissement de la température de 2°C par rapport à la position Confort.
Si Hors Gel		Maintient la température de la pièce à environ 7°C sans risque de gel.

Particularités :

Dans le cas des modes de forçage Economique, Confort et Hors-Gel, les ordres Hors-Gel et Arrêt chauffage envoyés par la centrale de programmation ou le gestionnaire de tarification sont prioritaires. Pour vous signaler les ordres reçus par votre appareil, l'affichage «AUTO» clignote.

Fonctions choisies	Centrale de programmation ou gestionnaire de tarification	
	Ordre donné HG	Ordre donné Arrêt Chauffage
19,0		
ECO		
HG		


11- ECHELLE DE CONSOMMATION :

C'est un indicateur comportemental qui vous indique si votre réglage et l'utilisation de votre appareil sont économiques ou non :

- Voyant au vert = économique
- Voyant vers le rouge = moins économique.



Pour une meilleure harmonie de votre rythme de vie, il est conseillé de laisser la température de consigne à 19.0°C.

Le témoin  vous indique la mise en chauffe de votre appareil. Lorsque la température souhaitée est stabilisée, il s'allume et s'éteint selon les besoins de chauffe.



12- MISE EN HARMONIE DES AFFICHAGES

(THERMOSTAT/THERMOMETRE) :

Exceptionnellement, il peut s'avérer que, dans certaines conditions, il y ait un écart entre l'affichage de l'appareil et celui de votre thermomètre. Dans ce cas, il est possible d'harmoniser les 2 affichages.

Ce réglage ne peut être réalisé que si votre appareil est réglé entre 17 et 23°C.

Toutes les portes et les fenêtres doivent être fermées.

Attendre la stabilisation de la température dans la pièce (au moins 6h) et éviter autant que possible les allées et venues dans la pièce.

Le thermomètre de contrôle doit être placé au milieu de la pièce à 1m20 du sol. Ne pas le poser sur un meuble.

Se placer en mode « Confort » avec le sélecteur MODE, ex. : 19.0

Appuyez pendant 3 secondes sur le sélecteur MODE, deux possibilités :

- Soit affichage clignotant de 19.0, l'harmonisation est alors possible.
 - Modifier avec les touches + et -
 - Valider par le sélecteur MODE
- Soit affichage « Non » : l'harmonisation est impossible.

Nota : Si aucune action sur les touches + et - pendant 15 secondes, l'afficheur revient à sa position initiale soit 19,0.

Utilisation du mode 6 ordres par fil pilote.

Si votre installation est gérée par un gestionnaire du type Tempo d'EDF, les abaisssements de Conf.-1 ou Conf.-2 se feront sur ordre de cette centrale, selon la période tarifaire.

Les 6 ordres sont Conf., Eco., Conf.-1, Conf.-2, Hors –Gel, et Arrêt chauffage (voir tableau du chapitre - 1).

- Votre appareil étant équipé d'un thermostat électronique 6 ordres : les changements commandés par le gestionnaire et le programmeur ne sont pas immédiats : il faut attendre environ 15 secondes avant leur prise en compte.

- L'utilisation des ordres Conf.-1 et Conf.-2 se traduit par l'affichage sur l'écran à cristaux liquides de AUTO CF1 ou AUTO CF2.

- Usage exceptionnel : Dérogation d'un appareil de sa programmation

Quelque soit l'ordre transmis par la Centrale de programmation ou le gestionnaire de temps, vous pouvez :

- Si l'appareil est installé dans une chambre occupée par une personne malade, par exemple, maintenir la température CONFORT en permanence à 19.0. Pour cela, veuillez vous reporter au chapitre « Forçage en mode Confort », sous réserve des ordres prioritaires par dé-lestage Hors-gel ou Arrêt chauffage.

- Si la pièce est inoccupée (chambre d'amis par exemple), maintenir la température à une valeur très basse en permanence (Fonction HGEL). Pour cela, veuillez vous reporter au chapitre « Dérogation en mode Hors gel », sous réserve de l'ordre prioritaire par délestage Arrêt chauffage.

- Dans les 2 cas ci - dessus, dès suppression de l'usage exceptionnel replacer le mode de fonctions sur 19.0.

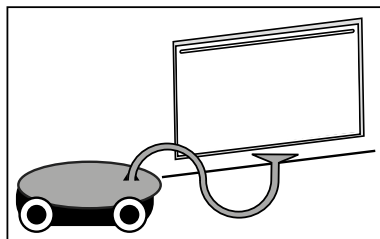
AUTO

- NOTA : Si votre installation est équipée d'un délesteur de puissance, le délestage est prioritaire; il est possible que l'appareil ne chauffe pas, le mode de fonctions étant sur 19.0.

Dès disparition du signal de délestage, l'appareil se remettra en chauffe.

3 - CONSEILS - ENTRETIEN

- Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de l'intérieur de celui-ci en passant l'aspirateur sur les entrées et sorties d'air.
- Utilisez de préférence des produits nettoyants universels à base d'agents tensio-actifs (savon, etc...) et un chiffon type microfibras. Pour un simple dépoussiérage, un chiffon suffit.



NE JAMAIS UTILISER DE PRODUITS ABRASIFS OU À BASE D'ACÉTONE QUI RISQUERAIENT DE DÉTÉRIORER LE REVÊTEMENT DE L'APPAREIL.

TOUTES LES INTERVENTIONS SUR NOS APPAREILS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES HORS TENSION ET PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET AGRÉÉ.


Recommandations et conseils

Lors de la première chauffe, il peut s'échapper une odeur, ce phénomène disparaît après quelques minutes de fonctionnement.

Si votre installation est équipée d'un délesteur : Le délestage étant prioritaire, il est possible que l'appareil ne chauffe pas, en cas de surconsommation momentanée (lave-linge + four + fer à repasser...). Ceci est normal. Dès rétablissement d'une consommation normale, l'appareil se remettra en chauffe.

Prévu pour être raccordé à un réseau d'alimentation électrique 230V~ 50Hz.

4 - AIDES AUX DIAGNOSTICS

NATURE	VERIFICATION	ACTION
L'appareil ne chauffe pas	· S'assurer que l'écran est allumé.	· Appuyer sur le bouton  .
	· L'écran est allumé, le témoin de chauffe est éteint.	· Vérifier la valeur de la consigne. · La température ambiante ne nécessite pas de chauffer. · L'appareil est en ECO ou en délestage : s'assurer que le système de délestage n'a pas coupé l'alimentation de l'appareil.
	· L'écran ne s'allume toujours pas.	· S'assurer que les disjoncteurs d'installation sont enclenchés.
L'appareil chauffe tout le temps	· Vérifier que le réglage de la température n'a pas été modifié. · Vérifier que l'appareil n'est pas situé près d'une porte ouverte ou/et près d'un local non chauffé, ou dans un courant d'air.	· Régler de nouveau la température. · Fermer la porte, mettre le local en chauffe ou supprimer le courant d'air.
L'appareil ne suit pas les ordres de programmations	· S'assurer de la bonne utilisation de la centrale de programmation. (se reporter à son manuel d'utilisation)	· Mettre l'appareil en mode «AUTO».

DANS TOUS LES AUTRES CAS, CONTACTEZ UNE PERSONNE QUALIFIÉE

5 - CARACTERISTIQUES

Références	Puissance (W)	Intensité (A)	Largeur (mm)	Hauteur (mm)	Epaisseur (mm)
A692793	1000	4,3	580	580	198
A692795	1500	6,5	740	580	198
A692797	2000	8,7	900	580	198

Appareil + dossieret

En option :

L'appareil permet de recevoir les cassettes de programmation par Fil pilote, Courant Porteur ou Radio Fréquence.

- Contacter votre revendeur.



Programmeur
Fil Pilote



Programmeur
Radio
Fréquence



6 - IDENTIFICATION DE VOTRE APPAREIL

IMPORTANT : LES CARACTÉRISTIQUES DE L'APPAREIL SONT INDICÉES SUR L'ÉTIQUETTE SIGNALÉTIQUE.



Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E (Laboratoire Central des Industries de l'Électriques) garantit que ces appareils respectent l'ensemble des normes de sécurité en vigueur.



Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E, garantit en plus les performances de ces appareils qui respectent les normes d'aptitude à la fonction.

ELECTRICITE PERFORMANCE



garantit un niveau moyen de performance.

OU



garantit un niveau maximal de performance.

OU



intègre en plus des fonctions à économies d'énergies

OU



intègre en plus la détection de présence/absence



L'apposition de cette marque par le fabricant garantit que l'appareil respecte les directives communautaires européennes de sécurité (directive basse tension- DBT) de compatibilité électromagnétique (CEM), et de limitation de substances dangereuses (ROHS).

classe II



Appareil de classe 2 : signifie que l'appareil est à double isolation et ne doit donc pas être raccordé au conducteur de protection (fil de terre).

IP...

Indice de Protection de l'enveloppe de l'appareil contre la pénétration des corps solides et liquides

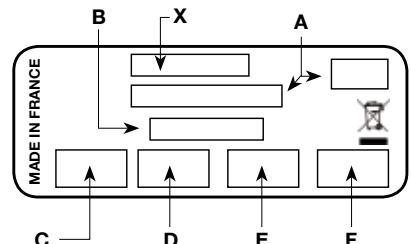


LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES NE DOIVENT PAS ÊTRE JETÉS AVEC LES DÉCHETS MÉNAGERS. VEUILLEZ RECYCLER DANS LES CENTRES APPROPRIÉS.

L'étiquette signalétique est placée en bas et à droite (côté commande) de votre appareil, elle permet de l'identifier.

Elle est composée de :

- La référence complète de l'appareil et son indice de fabrication (rep.A) à préciser pour le SAV.
- Sa puissance en Watt (rep. B).
- Les certificats de conformités (rep. C-D-E-F).
- N° du constructeur (rep X).



CONDITIONS DE GARANTIE

La Garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défauts tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quelque moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture

CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

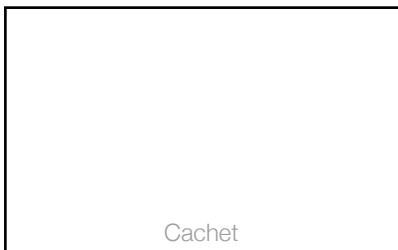
BON DE GARANTIE

TYPE :

PUISSANCE :

DATE DE
FABRICATION :

DATE DE
MISE EN SERVICE :



Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin
pour vous donner entière satisfaction.